

4

Bulletin Communal

Mars 2015



GEVINGEY





SOMMAIRE

Regards sur Gevingey

| | |
|--|---|
| Plan local d'Urbanisme..... | 2 |
| Pôle intergénérationnel..... | 3 |
| Travaux d'effacement quartier des hirondelles | 4 |
| Circulation apaisée du centre village | 4 |
| Compilation des registres communaux et paroissiaux | 5 |
| Conseil Municipal des Jeunes | 5 |
| Louis Ponard, médaillé de la Légion d'Honneur..... | 6 |
| L'ADSL à Gevingey | 7 |
| La mie Gevingeoise, déjà deux ans | 7 |
| La rénovation du caveau | 7 |

Communauté de communes

| | |
|--------------------------------|---|
| Crèche intercommunale..... | 8 |
| Quel avenir pour la CCvDS..... | 9 |

Environnement

| | |
|--------------------------------|----|
| Gevingey village étoilé | 10 |
| Gevingey 100% compostage | 10 |

Enfance et petite enfance

| | |
|---|----|
| Mise en place de la réforme des rythmes scolaires | 12 |
| Maison des assistantes maternelles | 13 |

Vous avez la parole

| | |
|-----------------------------|----|
| Le P'tit Miam | 14 |
| Les amis montorientais..... | 15 |

Animations.....

État civil 2011 - 2015.....

Histoire et Patrimoine

| | |
|-------------------------------------|----|
| La tour de guet de Montorient | 18 |
|-------------------------------------|----|

Infos pratiques

Il était une fois Gevingey



C'est encore sous le coup de l'émotion de l'attentat contre Charlie Hebdo que je préface ce nouveau bulletin municipal qui revient vers vous avec la nouvelle année.

Le mot du Maire

Comment comprendre le lâche attentat perpétré à Paris au siège de Charlie Hebdo ?

Comment imaginer que l'on tue des caricaturistes ?

Ils sont morts parce qu'ils étaient le symbole de la liberté, de la démocratie, du pouvoir des citoyens de critiquer les puissants et les religions. Cet attentat porte atteinte aux valeurs fondamentales de la République et à celles que nous défendons au sein du Conseil Municipal.

Ces actes de violences n'ont d'autre but que de fragmenter une société déjà fragilisée par une crise qui dure et que certains voudraient mettre à l'actif d'une seule catégorie d'individus devenus indésirables parce que d'origines et de cultures différentes. Notre pays, celui de la liberté, des libertés, et des droits de l'Homme se nourrit de cette diversité et ne peut accepter de tels actes et de tels comportements.

Confrontés chaque jour aux problèmes de chacun, sans distinction, au Service du Public, nous savons que la Démocratie est fragile et que de tels actes barbares peuvent conduire certains à la remettre en cause. Avec nos moyens, nous luttons en permanence pour qu'elle vive au service de tous.

C'est pourquoi nous dénonçons tout ce qui porte atteinte à la devise de la République, dignement apposée au fronton de tous les édifices publics et fièrement défendue par les Collectivités Territoriales
«Liberté, Égalité, Fraternité».

Mais je vous propose de relever la tête et de continuer car c'est ainsi que nous repousserons le fanatisme.

2014 fut une année d'élections et je remercie tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance et rassure tous les Gevingeois, la nouvelle équipe solidaire et motivée continuera de servir le bien public pour tous.

Vous retrouverez dans ce bulletin, les réalisations communales de 2014 dont les principales sont la maison des aînés, l'acquisition du bâtiment 15, rue du château et l'aménagement de la maison des assistantes maternelles, tout cela pour créer un pôle intergénérationnel.

On y parle aussi de montée en débit internet, de temps d'activités périscolaires, de belvédère de Montorient.

Bien sûr en ce début de mandat, la commune souhaite continuer et tenir sa place de pôle de services comme le définit le Plan Local d'Urbanisme, validé en 2014. Pour cela, la création d'un rond-point et l'aménagement de la traversée du village ainsi que la création d'une voie verte entre Messia et Gevingey devraient voir le jour cette année. L'aménagement de l'ancienne halle SNCF en ateliers sera un plus pour l'attractivité de la commune. La rénovation du caveau et la construction d'une chaufferie bois collective sont aussi au programme. Enfin, un grand chantier de valorisation du cimetière va débuter, par la mise en place de columbariums et par le début d'une longue procédure pour relever les tombes en état de vétusté.

Bien sûr j'entends les réticences de ceux qui s'inquiètent des dépenses et je tiens à les rassurer. Les opérations sont équilibrées financièrement notamment grâce aux aides financières de nombreux partenaires que nous n'hésitons pas à solliciter, Europe, Etat, ADEME, Agence de l'Eau, Région, Département, Communauté de Communes, Caisse d'Allocation Familiale, Chambre des Métiers, CARSAT...mais aussi grâce aux recettes directes, (essentiellement les loyers).

C'est vrai, aujourd'hui, le contexte économique est morose, la crise est là, c'est pourquoi, je proposerai au conseil municipal de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Parce que tous ensemble, nous pourrons améliorer notre cadre de vie et vivre mieux.

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous souhaiter une excellente traversée de l'année 2015 avec comme seules escalas bonheur, santé et réussite.



REGARDS sur GEVINGEY

A quoi sert le Plan Local d'Urbanisme ?

Le P.L.U. est un outil de planification qui permet de maîtriser et d'organiser le développement du territoire.

Il remplace le Plan d'Occupation des sols (P.O.S.) depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (Loi SRU).

Le P.L.U. exprime le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune, c'est à dire la politique globale d'aménagement et de renouvellement de la ville et organise les conditions d'occuper et d'utiliser le sol en cohérence avec les orientations du projet d'aménagement.

L'élaboration de ce document est majeur pour une commune car il fixe les projets et l'avenir de la collectivité pour plusieurs décennies.

Ce que dit le SCOT du Pays Lédonien ?

Au vu de son niveau d'équipements et de son caractère « moyennement » résidentiel, Gevingey est identifié comme pôle de services du pays Lédonien.

La politique territoriale du Schéma de Cohérence Territoriale vise à pérenniser et accroître l'offre de services et d'équipements de ces pôles.

Quels sont les enjeux pour Gevingey ?

La commune souhaite **conforter son rôle de pôle de services** tel que le définit le SCOT :

en développant les services aux habitants (écoles, poste, commerces, centre de loisirs, maison des aînés, maison de retraite en lien avec la maison de Montmorot...),

en rénovant ses infrastructures, assainissement collectif, voiries, réseaux électriques, téléphoniques, informatiques, réseaux d'eau, de gaz..., en développant l'emploi et l'économie locale (création d'une pépinière d'entreprises, extension du CFA,...).

Ensuite, la commune veille à **sauvegarder son patrimoine écologique, paysager, et bâti**

(niches et corridors écologiques, maisons vigneronnes très homogènes et très bien conservées, château, petit patrimoine,...).

Le troisième axe de cette prospective est de **respecter son milieu de vie en référence au « Grenelle de l'environnement »**. A l'échelle de Gevingey, cette ambition s'envisage en limitant les déplacements et en offrant localement ou très près, l'essentiel pour vivre, en favorisant les initiatives bio, en privilégiant les énergies renouvelables, en adoptant des pratiques éco-responsables, en limitant la capacité d'urbanisation, en facilitant les déplacements doux et l'usage des transports collectifs..

Enfin, en terme d'urbanisme, la commune a le projet :

de revitaliser le coeur du village, de rénover et occuper le bâti ancien, de développer le parc résidentiel neuf (30 maisons nouvelles sur 20 ans), d'anticiper le vieillissement de la population (augmenter la capacité d'accueil des aînés), de préserver l'espace agricole, d'affirmer l'identité viticole de la commune, d'améliorer l'attrait touristique.

Plan Local d'Urbanisme

Le P.L.U. de Gevingey a été validé par la Préfecture le 09 septembre 2014





Pôle intergénérationnel

Gevingey s'est intéressée à la possibilité de réhabiliter un bâtiment communal actuellement inoccupé pour y créer 9 logements pour personnes âgées.

Le projet s'inscrit dans un ensemble, avec notamment la rénovation du parc communal sur lequel les habitants auront une vue privilégiée.

Ainsi, les résidents peuvent se rendre dans les services que propose la commune : agence postale, commerce de proximité avec une boulangerie épicerie, mairie, parc où il fait bon se promener.



Le bâtiment et sa conception

Le bâtiment est l'ancien presbytère communal. Il est situé au centre du village, en face du château.

Le bâtiment est vaste, puisque sa surface hors œuvre nette est de 450 m².

Les logements ont des tailles différentes afin de répondre aux diverses demandes, des appartements plus grands peuvent ainsi correspondre à des couples. Un ascenseur dessert l'ensemble des logements, qui seront tous conçus pour accueillir des fauteuils roulants. Le confort est un élément essentiel du projet avec entre autre des balcons spacieux et des prestations en matériaux naturels comme le bois, ou le papier peint évitant au maximum toute ressemblance avec le milieu hospitalier.

Le thermique est également essentiel puisque le projet répond aux exigences du BBC+, soit 20 % de mieux que les bâtiments basse consommation, ce en rénovation. Cette performance a été atteinte grâce notamment à une isolation extérieure très épaisse complétée d'une isolation intérieure et de produits de qualité.

Le caractère ancien, représentant bien l'architecture vernaculaire a été préservé, conformément aux demandes de l'Architecte des Bâtiments de France.

Malgré ses loyers modestes compris entre 200 et 360 €, l'opération reste financièrement à l'équilibre mais le vrai retour pour la commune, c'est lorsque l'on entend rire autour d'un jeu de cartes dans la salle commune.

La commune s'est également attachée les services de Prodesa qui assure le service à la personne sur le territoire.

Le projet permet à la société de services de prendre en charge plus facilement des personnes qui n'ont plus toujours la possibilité de vivre dans de bonnes conditions, notamment dans des maisons de village vigneron où les pièces à vivre sont situées au-dessus de la cave et que l'on ne peut atteindre que via un escalier extérieur.

Une infirmière passera également en fonction des besoins. Un cabinet d'infirmières est installé au premier étage, pour les résidents mais aussi pour les autres patients. Nous souhaitons une très bonne réussite à Mesdames Piani et Chamberland et faisons part de notre admiration pour la quantité de travail pas toujours facile qu'elles font avec le sourire.

Plusieurs services sont proposés, les repas que l'on peut réserver auprès du restaurant municipal de Lons ou du p'tit resto de Messia, la téléalarme, les activités pour stimuler la mémoire ou le corps (massages, gym,...).

Le projet est conçu en partenariat avec le club de Montorient, club du temps libre qui regroupe les aînés de Gevingey autour de jeux de cartes.



Le rez-de-chaussée abrite une salle commune où l'on pourra se retrouver et qui sera le prétexte pour les adhérents du club du troisième âge de retrouver leurs amis de la résidence. Elle permet des repas de famille, des rencontres avec les petits de la Maison des Assistantes Maternelles, ou tout prétexte pour se retrouver.



REGARDS sur GEVINGEY

Circulation apaisée

Depuis Janvier 2015, une «zone 30» mise en place dans le village s'inscrit dans un principe de voirie partagée, de circulation apaisée. Par ailleurs, dans une démarche écologique, en réduisant la vitesse des engins motorisés, elle permet de limiter la diffusion de gaz à effet de serre.

Grâce à la limitation de la vitesse, les déplacements sont rendus plus faciles, plus confortables et plus sûrs pour les piétons et les cyclistes, et notamment pour les enfants qui restent les plus exposés.

Les différents modes de transport peuvent ainsi cohabiter sans nécessairement recourir à des aménagements coûteux et trop contraignants.

Toutefois, contrairement aux «aires piétonnes» et aux «zones de rencontre», les piétons sont soumis au respect des règles générales du code de la route. Ils n'ont pas de priorité particulière et sont tenus d'utiliser les trottoirs lorsqu'ils existent.

L'implantation de la zone 30 a été menée en parallèle d'une réflexion globale du plan de circulation de la commune visant à améliorer la sécurité. Les signalisations vétustes ont été remplacées, les marquages au sol rénovés et les règles de priorité modifiées aux carrefours dangereux.

Quartier des hirondelles

Afin de finir l'effacement des lignes électriques du centre village, la commune réalise une sixième tranche de travaux consistant à supprimer les poteaux électriques du quartier des hirondelles.

Cette opération ne pouvait être subventionnée que si la voie était publique, ce qui a amené la commune à acheter les cours en indivision. La partie centrale deviendra une voirie publique alors que les abords des habitations seront cédés aux propriétaires qui auront ainsi un espace privatif devant chez eux.

Le projet fait en concertation avec tous, a été bien accueilli et a permis de mieux gérer l'espace et ainsi de stationner plus de voitures, tout en améliorant la desserte. En premier seront refaits les réseaux, puis la voie sera reprise en enrobés avec un caniveau central.

Fait dans un très bon esprit de concertation et de conciliation, je remercie tous les habitants du quartier des hirondelles grâce à qui ce projet a pu se concrétiser.

La commune envisage de renouveler cette expérience avec les autres impasses en indivision.



REGARDS sur GEVINGEY



Le 11 février 2015, la commune a eu le privilège de se voir remettre le fruit d'un long travail de compilation des registres paroissiaux et d'état civil de Gevingey, le plus ancien étant daté de 1663.

Compilation des registres de Gevingey

Pour donner une idée du travail colossal, ce ne sont pas moins de 9375 actes qui ont été relevés et consignés parmi 7 registres totalisant 1300 pages.

Ce travail, nous le devons à Monsieur VALEYRE Roger, président de la section lédonienne du club de généalogie franc-comtois, et de tous les bénévoles qui œuvrent au sein de l'association.

Le Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté est une association loi 1901 fondée en 1980. Elle est divisé en 8 sections, l'une d'elles étant délocalisée sur Paris, et comprend près de 1300 adhérents répartis sur tout le territoire régional, voire national. Sa vocation est de former ses adhérents à la consultation des archives et à la constitution de bases de données puis d'aider quiconque s'intéresse à la généalogie.

Les registres déposés en Mairie de Gevingey sont consultables sur rendez-vous.

Pour tous renseignements : www.cegfc.net



Conseil Municipal des Jeunes

Depuis 2011 et chaque année les enfants des écoles élisent un conseil municipal des jeunes.

Les plus jeunes sont au CP, les plus grands en CM2. Les enfants qui le souhaitent se présentent et ceux qui sont élus siègent au conseil municipal. Mais comme il y a de la place pour tous, les volontaires peuvent participer aux commissions de travail sur les thèmes des projets, des écoles, et de l'environnement.



Les échanges sont très constructifs tant pour les enfants que pour les adultes élus encadrants.

Beaucoup d'idées ont été concrétisées, avec notamment la participation active au programme de compostage, le ramassage des déchets au printemps, la mise en place d'un concours de réalisations innovantes utiles pour l'environnement ...

Le travail des enfants a déjà permis l'obtention d'aides du Conseil Général pour les abris-bus, ou la participation à l'édition d'une brochure présentant les trésors naturels que recèlent la côte et notamment les pelouses sèches...

Merci à tous ces jeunes qui prennent sur leurs loisirs pour réfléchir avec nous pour améliorer leur cadre de vie !





REGARDS sur GEVINGEY

Une vive émotion s'est emparée de la salle du conseil le samedi 21 février 2015.

M. PONARD Louis, ancien résistant, déporté en Allemagne en 1944 et survivant du camp de concentration de Buchenwald a été décoré Chevalier de la Légion d'Honneur par le colonel Fernand Janet.

Entre fatalité et bravoure, Louis a été marqué dans l'esprit et la chair, mais, animé d'un irrésistible amour de la vie il a su se reconstruire et écouler des jours chaleureux sur Gevingey.

Ce samedi, sa famille et ses amis l'entouraient, le cœur serré, pour ce moment solennel.



Il est important que les générations futures gardent le souvenir des pages noires de l'histoire de nos aïeux.

Ce devoir de mémoire est notamment renouvelé de manière emblématique tous les ans, le 11 novembre, en commémoration de l'armistice du conflit mondial surnommé « la Der des Der ».

Le 11 novembre 2014, les écoliers ont ouvert le cortège pour conduire les Gevingeois au monument aux morts de la commune, déposer une gerbe fleurie et lire devant l'assemblée des courriers émouvants de poilus.



Dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes, ces mêmes élèves travaillent actuellement sur la biographie des victimes du conflit dont les noms figurent sur notre monument.



Depuis janvier 2015, la commune bénéficie d'une montée en débit internet !

Alors que la technologie hertzienne WiMax proposait au mieux un haut-débit jusqu'à 2 Mbits, désormais, la disponibilité des technologies ADSL, ADSL2+, VDSL2 sur la commune offre un débit descendant de 15 jusqu'à 100 Mbit/s sur les lignes téléphoniques situées à moins d'un kilomètre de l'armoire de rue implantée au carrefour de la route de Saint-Georges et de la RD1083.

Malgré une disparité relative à l'éloignement du point de connexion au répartiteur, l'ensemble des Gevingeois peut avoir accès au dégroupage, et la télévision par ADSL (dans la mesure où le raccordement téléphonique privatif est viable).

L'évanouissement des frustrations ressenties par les habitants de la commune vis-à-vis du numérique est le fruit d'une pugnace volonté de la part des élus qui ont pu inscrire Gevingey au schéma départemental d'aménagement numérique du Conseil Général.



Aujourd'hui plusieurs fournisseurs d'accès font des propositions d'abonnement forfaitaires qui regroupent généralement internet, ligne fixe et télévision puis forfait portable. Les offres sont modulables et permettent de choisir la formule qui convienne à chacun.

Un certain nombre de sites internet suggèrent des comparatifs de fournisseurs et d'offres à partir de votre débit réel.

Vous pouvez aussi vous adresser directement au fournisseur de votre choix.

A noter enfin qu'il semble utile de préciser à votre fournisseur la nécessité qu'un technicien intervienne sur l'armoire de rue pour raccorder votre ligne téléphonique.

la Mie Gevingeoise **proximité & qualité de vie**



Déjà deux bougies sur le gâteau, déjà deux ans que la boulangerie a ouvert.

Et déjà, on n'imagine plus pouvoir s'en passer !

La proximité, la chaleur du pain et de l'accueil sont devenus pour tous les habitants, mais aussi pour tous ceux qui viennent des villages voisins, indispensables à une bonne journée.

*Je remercie au nom de tous les Gevingeois
Laura, Antoine
et toute sa famille
et*

Félicitations pour le petit Camille, qu'il puisse vous apporter beaucoup de bonheur.

Rénovation du caveau

Après une première mise aux normes de sécurité exigée par l'Etat et les pompiers, la commune a décidé d'engager une réfection du « caveau » : la salle communale. Les travaux étant très importants, la rénovation se fera en trois étapes ; la partie cuisine, sanitaires et la salle du rez-de-chaussée, dans un premier temps, la chaufferie dans un deuxième et la salle enterrée en dernier.

La complexité du projet est de le rendre accessible à tous. En effet, l'accès pour les personnes à mobilité réduite n'est pas simple à trouver dans le respect des normes très strictes en la matière.

Pour réaliser cette opération, la commune a fait des demandes de subventions auprès de l'Etat et du département.

La salle est aujourd'hui disponible et si les subventions sont attribuées, les travaux démarreront à l'automne.



COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Crèche de Macornay

La Communauté de Communes du Val de Sorne a souhaité en 2010 acquérir la compétence petite enfance pour apporter un service supplémentaire aux familles, compétence qui sera complémentaire aux possibilités d'accueil chez les assistantes maternelles du territoire ; répondant ainsi à un besoin de diversification du mode de garde des enfants.

Une étude menée par la Caisse d'allocations familiales montre un réel besoin sur le territoire du Val de Sorne et les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de la petite enfance participent pleinement à la dynamique d'aménagement et de développement de notre territoire.

Le bâtiment mis à disposition par la commune de Macornay a été le déclencheur du projet. Les élus du Val de Sorne se sont mobilisés durant les années 2011 et 2012 pour faire aboutir ce dossier.

Après le choix du maître d'œuvre, des diverses entreprises, les travaux ont duré une année, la réception a eu lieu en novembre 2012 comme prévu initialement.

Le bâtiment est conçu de manière à respecter les exigences du label BBC (bâtiment basse consommation).



La construction entièrement au rez de chaussée comprend 2 salles d'activité avec chacune une salle de repos, un bureau, les sanitaires, un petit office et un local rangement. Les espaces sont largement ouverts vers le parc.

Cette structure prévue pour 15 places a démarré avec 12 places et pourra évoluer suivant le taux d'occupation.

Il convient de signaler la quasi unanimité des votes lors des différentes délibérations du conseil communautaire sur ce projet prouvant encore une fois l'attachement des élus à apporter plus de services, plus d'équipement et poursuivre une politique de proximité sur notre Communauté de Communes.

Le financement de ce projet est assuré conjointement par la CAF du Jura avec qui nous avons signé une convention, le Conseil Général dans le cadre des EDAT, le Conseil Régional et la Communauté de Communes.

Le recrutement de 6 personnes, dont cinq à temps partiel représente un peu moins de quatre équivalent temps plein, faisant doubler l'effectif des agents de la Communauté de Communes.

Coût total : 415 000 € HT

Financement :
Subventions (CAF, Conseil général, Conseil Régional) 70%
Communauté de Communes du Val de Sorne 30%,

Les enfants de GEVINGEY sont accueillis en priorité dans cette structure vraiment agréable.

Qu'est ce que la C.C.V.d.S. ?

La communauté de communes du Val de Sorne est administrée par un conseil communautaire composé de délégués élus au sein des conseils municipaux des communes membres :

Arthenas – Bornay – Courbette – Geruge
Gevingey - Macornay – Moiron
Montaigu – Vernantois.

Sont élus au bureau directeur :

- Président Michel FISCHER
(Maire de Macornay)
- 1er adjoint Christophe NOUZÉ
(Maire de Gevingey)
- 2e adjoint Patrick TARTAVEZ
(Maire de Bornay)
- 3e adjoint Monique PYON
(Maire de Vernantois)

La communauté de communes se fonde sur la volonté des communes membres d'élaborer des projets communs de développement et d'aménagement de l'espace au sein d'un périmètre de solidarité.

Elle exerce en lieu et place des communes les compétences qui lui sont attribuées.



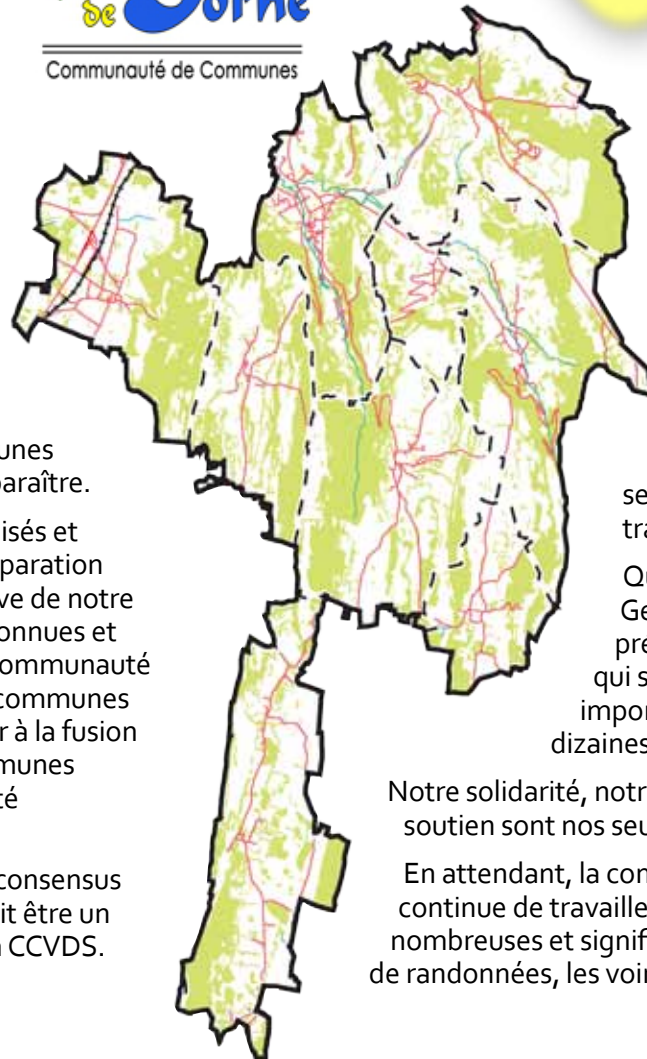
2014 a été une année mouvementée pour la Communauté de Communes du VAL-de-SORNE.

La réforme territoriale qui a pour objectif la fusion des régions, la suppression des départements et celle de nombreux syndicats de communes a aussi comme but de supprimer toutes les communautés de communes de moins de 20 000 habitants.

Ainsi, selon la loi, le Val de Sorne qui comprend 9 communes pour 3 000 habitants doit disparaître.

Or, les élus se sont tous mobilisés et leur unanimité à refuser la disparition de la CCVDS ainsi que la preuve de notre identité, de compétences reconnues et d'une vraie adaptation de la communauté de communes au besoin des communes membres a permis de surseoir à la fusion avec la communauté de communes de Lons devenue communauté d'agglomération.

Ainsi, le préfet a tranché : un consensus entre les deux collectivités doit être un préalable à la disparition de la CCVDS.



Quel avenir pour la C.C.V.d.S. ?

En effet, il faut d'abord répondre à quelques questions essentielles.

Que vont devenir les compétences de la communauté de communes comme l'entretien des voiries et des bâtiments ou la gestion de la crèche ?

Quelle serait la place de Gevingey et des ses 450 habitants face à Lons qui se réserve la quasi totalité des travaux ?

Quelle fiscalité locale de Gevingey alors que la loi prévoit une uniformisation, ce qui signifierait une hausse très importante de la fiscalité, plusieurs dizaines de pour cents ?

Notre solidarité, notre détermination et votre soutien sont nos seuls atouts.

En attendant, la communauté de communes continue de travailler et les réalisations sont nombreuses et significatives, la crèche, les sentiers de randonnées, les voiries...

Compétences de la C.C.V.d.S. :

- Les compétences obligatoires de la communauté de communes du Val-de-Sorne concernent :

L'aménagement de l'espace : gestion de la Sorne, acquisitions foncières dans le cadre des projets communautaires

Le Développement économique artisanal, industriel, commercial et agricole.

- Par ailleurs, elle exerce des compétences « optionnelles » visant à :

Protéger et mettre en valeur l'environnement

Créer, aménager et entretenir les voiries communales (hors chemins d'exploitation)

Créer et entretenir des bâtiments communaux, à l'exclusion des écoles, Mairies, résidences locatives, cimetières.

Mettre en valeur le petit patrimoine bâti

Gérer les espaces publics et installations sportives

Promouvoir l'accueil touristique



ENVIRONNEMENT

Gevingey Village Étoilé

été distinguée l'éclairage public et a reçu sa troisième étoile par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne.

Depuis cinq ans maintenant, la commune éteint l'éclairage public, en dehors de la RD 1083, entre minuit et 5 heures du matin, ce qui a économisé environ 2800€ par an.

La commune a pour sa bonne gestion de

Cette extinction se fait aussi pour préserver l'environnement car de nombreuses espèces animales sont exclusivement nocturnes pour tout ou partie de leur cycle de développement. Pour ces espèces du noir, la nuit a valeur d'habitat et d'elle dépend leur survie. (exemple le petit murin, chauve-souris en voie de disparition, dont le nombre est passé de 5 à 6 couples peut-être grâce à cette mesure).



En étroite collaboration avec le conseil municipal des jeunes...

Gevingey fait partie des 10 communes sélectionnées par le SYDOM du Jura pour participer au programme Communes 100% Compostage.

Objectif : réduire les déchets organiques encore trop présents dans nos bacs gris.

Ils représentent 15 000 tonnes pour le Jura soit 60 kg par habitant ! (30% de nos déchets)

Pourtant, pour chaque foyer, il existe une technique adaptée lui permettant de composter l'ensemble de ses déchets organiques : compostage domestique, compostage collectif, lombricompostage (compostage d'appartement), etc.....

Or, nos déchets ont de la valeur car le compost obtenu remplace efficacement le terreau du commerce.

Gevingey 100% compostage

Le compostage, qu'il se fasse en tas ou à l'aide d'un composteur, est une pratique peu onéreuse, simple et efficace si les bons gestes sont faits dès le départ.

Une fois produit, il pourra être utilisé pour remplacer terreaux du commerce et engrais chimiques, autant dans le potager, au pied des arbres/arbustes, des plantes d'ornement que dans les pots de fleurs.

Des techniques de jardinage plus respectueuses de notre environnement

Dans le Jura, ce sont 18 000 tonnes par an de branches, tontes et autres déchets de jardin qui se retrouvent dans les déchetteries Jurassiennes.

Certaines techniques de jardinage permettent de réduire de manière considérable la quantité de ces déchets tout en améliorant la qualité de son jardin.



Ce programme a pour objectif de promouvoir la pratique du compostage des déchets organiques et des techniques de jardinage respectueuses de l'environnement.



Petit murin (Myotis blythi)

chiroptère de la famille des VESPERTILLIONIDÉS

Le petit murin est une espèce très proche de celle du grand murin. Seules la corpulence et la taille (6 à 7 cm) permettent de les différencier. Son pelage est dense et court. Les poils sont bruns à la base, gris-brun clair sur le dessus, parfois teinté de roux, le ventre est gris-blanc.



Il affectionne les régions où dominent les paturages et les prairies dans lesquels il trouve les criquets et sauterelles dont il se nourrit.

Il vit en colonie dans des cavités d'un volume important et forme parfois des colonies mixtes avec le grand murin.

Actuellement vous ne le verrez pas, il est en hibernation !



Tous les deux ans, et depuis maintenant plus de dix ans, la LPO et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France organisent conjointement la Nuit de la Chouette.

SAMEDI 04 AVRIL 2015
Château de Gevingey - à partir de 21h00

Notre commune s'engage aussi dans la réduction des déchets

La commune met en place un certain nombre de pratiques permettant de limiter son propre impact sur l'environnement, de réduire les dépenses liées à l'entretien des espaces verts tout en améliorant la qualité de ceux-ci. Ainsi, les tontes seront laissées au sol (mulching) autant que possible grâce à un matériel adapté, les tailles d'arbres seront broyées pour être utilisées en paillage, la jachère fleurie sera développée pour limiter les tontes et les déchets restant seront compostés pour être ensuite réutilisés dans l'ornement du village.

Pour vous aider dans la pratique du compostage et d'un jardinage respectueux de l'environnement, la commune organisera prochainement, avec l'aide du SYDOM du Jura, une réunion d'informations sur ces sujets. Fabien LEPRINCE, Maître Composteur, abordera de nombreux thèmes et notamment : quelles sont les techniques pour obtenir un bon compost, comment pratiquer paillage et tonte-mulching, quels traitements naturels alternatifs utiliser dans son jardin, comment pratiquer le lombricompostage (compostage d'appartement)...



Les enfants de Gevingey sont directement impliqués dans la démarche éco-citoyenne de la commune.

Ils ont constitué une commission environnement au sein du Conseil des Jeunes et organisent des rencontres équinoxiales pour ramasser les débris de notre village.



ENFANCE & PETITE ENFANCE



la réforme des rythmes scolaires

Septembre 2014 a vu naître 3 lettres dans le cahier de liaison des écoliers : « TAP ».

Contrairement à l'onomatopée qui peut laisser imaginer une calotte ou autre torgnole, notre TAP est synonyme de jeu et de détente. Mais à vous de juger...

Né de la mise en application de la réforme des rythmes scolaires instituée dans les écoles primaires (Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013), le TAP structure le programme hebdomadaire de nos enfants et participe à leur développement.

Les rythmes biologiques de l'enfant demeurant la préoccupation principale de cette réforme, le ministre de l'Éducation Nationale a souhaité organiser la semaine d'école sur 4 journées et demie sans modifier le total de 24 heures d'enseignement et en limitant le temps d'apprentissage journalier à 5 heures et 30 minutes. En outre, cette mesure comprend des phases ludiques : les Temps d'Activités Périscolaires.

La trame générale étant posée, chaque collectivité a eu la possibilité, ou plus exactement, a eu pour obligation de mettre en place ces activités en parfaite autonomie. Pour accompagnement et incitation, un fond d'amorçage de 50 € ainsi qu'une dotation de solidarité de 40 € pour les communes éligibles, soit une aide de 90 € par élève et par an ont été consentis par l'État.

Dès 2013, les communes de Gevingey et Cesancey ont souhaité optimiser la réforme en offrant aux enfants scolarisés au sein du RPI une prestation de qualité.

La gratuité pour les familles a constitué la seconde priorité en respect de l'égalité des chances pour chaque enfant.

Un collectif constitué des élus, des enseignantes, des personnels d'animation et de parents volontaires a vu le jour sous la dénomination de comité de pilotage. Les nombreuses réunions de travail et l'investissement de chacun ont permis de répondre efficacement aux attentes des institutions, de l'équipe enseignante et des parents tout en respectant prioritairement le bien-être des enfants. Rien n'a été laissé au hasard et l'ensemble des réflexions et décisions a abouti à la rédaction d'un plan d'action le Projet Éducatif Territorial validé par les services de l'État.

Orchestrées par Patricia Pallavisini et Anne-Marie Bœuf, les TAP des maternelles se déroulent les lundi, mardi, jeudi vendredi, de 16h15 à 17h00. Pour les écoles élémentaires, c'est Corinne Bourgeois qui veille à la bonne conduite des activités les lundi et vendredi après-midi de 14h00 à 17h00, à raison d'une heure et demie par classe.

Pour l'organisation des TAP, le comité de pilotage a souhaité offrir un panel varié d'activités à caractère sportif, artistique, culturel et pratique. Pour cela, et dans le cadre de conventions, il s'est rapproché de structures professionnelles et associatives qualifiées puis s'est appuyé sur les compétences et volontés locales.

A ce titre, nous remercions chaleureusement Mme Sappez qui apprend aux plus petits à se relaxer tout en améliorant leur motricité au travers du Yoga, Mme Peutot qui initiera dès ce printemps les enfants aux plaisirs du jardinage et enfin l'association PN39 qui fera découvrir le modélisme au travers du monde ferroviaire.

ENFANCE & PETITE ENFANCE



Parallèlement, les enfants ont pu ou pourront s'initier au tennis, à l'escrime, au basket, aux échecs, au dessin, au théâtre, à la musique puis à la photo dans les locaux mis à disposition par la commune de Cesancey.

Tout un programme !



A l'image du logo adopté pour l'occasion, cette petite main qui se compare à celle d'un adulte, plus grande, plus colorée, plus expérimentée illustre la volonté des collectivités d'accompagner l'apprentissage de nos enfants, de susciter leur curiosité et peut-être des vocations ?

les BAMBINOS

Pour «Les Bambinos», une maison des assistantes maternelles

Depuis septembre, Émilie et Sandrine, les nounous de l'association «Les Bambinos», vous accueillent dans ce local entièrement rénové de 120 m² pouvant accueillir 12 enfants.

Tout a été prévu pour les bébés de 0 à 6 ans, des chambres calmes, un espace pour la toilette avec des sanitaires pour les petits, une grande pièce à jouer entièrement sécurisée, un espace bibliothèque,

un espace pour manger, et une grande véranda de 30 m² qui sert d'accueil et d'espace de mobilité. Les travaux ont atteint 50 000 € pour 120 m² mais permettent d'avoir des locaux dignes d'une crèche. Ils ont été réalisés en grande majorité par les employés municipaux secondés des agents intercommunaux.

La Maison des Assistantes Maternelles, c'est la possibilité d'avoir une nounou, dans un espace professionnel, d'avoir la relation entre un petit et sa nounou tout en partageant une vie collective avec les autres.

Les sourires d'Émilie et de Sandrine vous attendent !





Vous avez la parole

le P'tit Miam

Créée en 1992, l'association de type « loi 1901 » du P'tit Miam offre aux enfants scolarisés sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Gevingey/Cesancey la possibilité de se restaurer localement.

Le restaurant scolaire est ouvert à tout enfant scolarisé sur le RPI dont les familles ont souscrit une adhésion à l'association (montant annuel de 20 euros).

Situé dans un local mis à disposition par la collectivité près du « Caveau » de Gevingey et de son parc, les enfants profitent d'un espace de restauration aménagé répondant aux normes en vigueur puis d'un espace de jeu idéal pour dépenser leur trop-plein d'énergie, sous la surveillance vigilante du personnel d'animation territorial (Anne-Marie, Patricia et Océane).

Enfin, l'association a conclu un partenariat avec le Restaurant Municipal de Lons-le-Saunier qui assure l'élaboration des repas puis SICOPAL pour le transport journalier.



Pour son fonctionnement l'association bénéficie d'un soutien inconditionnel des collectivités qui, en plus de fournir des locaux adaptés et du personnel d'animation, octroie chaque année une subvention qui permet de régler les charges de fonctionnement, mais surtout d'investir pour toujours améliorer le confort des enfants (2010 : acquisition d'un four de remise en température).

Toutefois, le moteur de notre système demeure l'implication des familles car, depuis plus de vingt ans, des parents bénévoles s'investissent pour garantir un accueil chaleureux et sécurisé au cours de la pause méridienne mais aussi pour proposer des menus sains et équilibrés au prix le plus bas.

Les bénévoles sont inévitablement les membres du bureau directeur mais aussi tous les parents volontaires qui peuvent ponctuellement assurer un soutien logistique. C'est le cas notamment des

mamans et papas qui, à tour de rôle, assurent le remplacement d'Océane, apprentie stagiaire, pendant ses semaines d'école.

Pour finir par quelques chiffres, depuis la rentrée de septembre 2014, 31 familles sont adhérentes de l'association, soit une inscription de 43 enfants.

100 repas sont servis en moyenne chaque semaine (soit 25 repas par jour).

Le Président,

cantine.ptitmiam@gmail.com

Vous avez la parole



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

Notre association a maintenant trois ans d'existence et le site de Montorient a déjà bien changé.

Son but est la sauvegarde, la restauration, la valorisation et l'animation du patrimoine de Montorient (photo 1 : Première journée de travail le 27 juillet 2011 : défrichage, sécurisation et consolidation).

Nous nous retrouvons les deuxièmes vendredi et samedi de chaque mois pour l'entretien du site (photo 2 : nettoyage vers le portail d'entrée), suivi du casse croûte tiré du sac nettoyage vers le portail d'entrée (photo 3 : déblayage du four pour reconstruction).

N'hésitez pas à nous rejoindre !

les
**Amis
Montorientais**

L'appentis identique à l'existant est reconstruit. Il pourra permettre une halte bien méritée aux randonneurs, à l'abri des caprices de la météo (photo 4 : le nouvel appentis).

Après la pose d'un garde corps, une table d'orientation est installée au belvédère. De nombreux promeneurs s'y rendent. La vue s'étend de Montaigu à Chalon-sur-Saône en passant par Dole (photo 5 : le belvédère et la table d'orientation).

Ces deux importants investissements ont pu être réalisés par la communauté de communes du Val de Sorne grâce aux subventions de l'Europe, du Conseil Général du Jura et du Pays Lédonien.

Chaque année, nous proposons un repas champêtre agrémenté d'une visite guidée. Ces journées ont permis à de nombreuses personnes de redécouvrir Montorient qui a vraiment changé (photo 6 : accueil par le président Michel Billet après la visite Guidée - photo 7 & 8 : plus de 200 convives au repas en 2014, ambiance assurée !).

Une conférence sur Théodore Vernier, organisée en partenariat avec la Société d'Emulation du Jura, s'est tenue à la médiathèque des Cordeliers. Les interventions des historiens, Colette Merlin, Jean-Michel Bonjean et Michel Vernus, ont été très appréciées (photo 9 : au centre, les trois historiens), ainsi que notre présentation, agrémentée de chants de cette époque : Laurence Cretin (soprano), Lucile Chevassus (accordéon), Yannis Barbier et Yannick Goncalves. L'exposition d'Emmanuel Marine, a eu aussi un grand succès (photo 10 : les musiciens).

Notre dernière Assemblée Générale a eu lieu au le 6 février 2015 en présence de Christophe Nouzé qui soutient nos projets pour Montorient, propriété de la commune.

Prochain repas champêtre le dimanche 14 juin : visite guidée à 10h30 et inauguration de la table d'orientation à 11h30.

ad. mail : les.amis.montorientais@gmail.com

site internet : www.montorient.com

facebook : Les Amis Montorientais (Montorient)

Venez nombreux !



AGENDA

| | | | |
|-------------------|---|---------------------|--------------------------------|
| 4 Avril 2015 | La nuit de la Chouette | Château de Gevingey | |
| | Animations sur le thème des rapaces nocturnes Rendez-vous fixé à 21h00 au château de Gevingey | | |
| 26 Avril 2015 | Sortie pédestre | | Foyer rural de Gevingey |
| | Découverte du patrimoine naturel de Gevingey (faune - flore), gestion des espaces naturels et évolution du paysage (visite de la pelouse sèche de la Grande Côte). Sortie animée par Roland Théaud (botaniste) et Willy Gillet (chargé de missions Jura Nature Environnement) Rendez-vous fixé à 14h00 devant la Mairie | | |
| 1er Mai 2015 | Puces | Caveau | AC.C.A. de Gevingey |
| | Rendez-vous traditionnel | | |
| 8 Mai 2015 | Commémoration de la victoire de 1945 au monument aux morts de Gevingey | | |
| 6 Juin 2015 | Fête du four | Caveau | Foyer rural de Gevingey |
| | Vente de pain en matinée et de pizzas en soirée, tous cuits au feu de bois dans le four communal Animations pour les enfants : l'après-midi Concert en plein air animé par le foyer rural | | |
| 14 Juin 2015 | Repas champêtre | Site de Montorient | Les Amis Montorientais |
| | Visite guidée du site à partir de 10h30 Inauguration du belvédère à 11h30 | | |
| 29-30 Août 2015 | Chahut au Château | Château de Gevingey | Les Colorieurs |
| | Manifestation festive hétéroclite et haute en couleur . Organisation d'un bal le samedi soir | | |
| 21 Septembre 2015 | La fête du pain | CFA de Gevingey | CFA et Foyer rural de Gevingey |
| | Puces et manifestation sur le thème du pain animée par la section boulangerie du centre d'apprentissage | | |
| 11 Novembre 2015 | Commémoration de l'armistice de 1918 au monument aux morts de Gevingey | | |
| 15 Novembre 2015 | Repas des anciens | | C.C.A.S. |



NAISSANCES

NICOLE Léo né le 3 Août 2011
JARJAT Théo né le 3 octobre 2011
BONIN Syrielle née le 12 février 2012
MAHROUCH VOISIN Sohél née le 1er mars 2012
ROUSSELLE Ivy née le 19 juin 2012
CAUTENET Julia née le 17 juillet 2012
MOUJAHID Lamyá née le 15 décembre 2012
BOSSU Paul né le 7 avril 2013
GENTELLE Loane née le 19 mars 2013
ROUSSELLE Mylan né le 21 juillet 2013
BERNARD Léandre née le 7 septembre 2014
PETITJEAN Camille né le 3 février 2015

La commune félicite les parents et leur souhaite beaucoup de bonheur !

MARIAGES

DA SILVA RODRIGUES Élodie et FAVIER Bertrand mariés le 9 juillet 2011
ETHEVENOT Céline et ROCHE Lionel mariés le 18 juin 2011
FOREST Isabelle et MAUBERT Jean-Pascal mariés le 29 octobre 2011
LADDE Catherine et RAYMOND Frédéric mariés le 7 juillet 2012
BRUNEAU Mireille et MAÎTRE Joël mariés le 20 juillet 2013
MICHEL Élisabeth et CARREL François mariés le 7 septembre 2013
CHAUVIN Chloé et FUMEY Alexis mariés le 5 juillet 2014
ROUSSOT Mélanie et GRIGNET Alexandre mariés le 26 juillet 2014

Nous leur souhaitons une vie commune pleine de joies !

DECES

VOISIN Marie née FORTET décédée le 23 janvier 2011
ETHEVENOT Marcel décédé le 21 mars 2011
DELACROIX Anaïs décédée le 19 mai 2011
ROLLIN Lucienne née GILLE décédée le 31 août 2011
CAMUS Marcel décédé le 13 novembre 2011
GUILLEMIN Renée née SEURRE décédée le 14 janvier 2012
GREBOT Marie Louise née GROSSIORD décédée le 23 janvier 2012
BAUDET Marie Lucie née RAVEROT décédée le 8 mars 2012
THUREL Denys décédé le 26 mars 2012
ROCHARD Marcel décédé le 14 juin 2012
HOSPITAL Colette décédée le 31 juillet 2012
BAGNARD Bernadette née BRISET décédée le 18 janvier 2013
TREVISAN Primo décédé le 20 mars 2013
REDOUTEY Bernadette née BELLEVILLE décédée le 1 avril 2013
AMELINE Nathalie décédée le 29 avril 2013
DUGENET Joëlle née BOUVARD décédée le 17 juin 2014
COLLET Jeanne décédée le 7 mars 2014
PELISSARD Alice née SAGOT décédée le 2 avril 2014

La commune et tous ses habitants conserveront en leur cœur leur souvenir au-delà de leur absence !



HISTOIRE & PATRIMOINE

la tour de guet de Montorient

Construction de la fin XI^e siècle, elle fait partie du système de guet.

Du temps des romains ces tours de guet étaient construites en bois. Sous le règne de Charlemagne on a commencé à les construire en pierre. D'où le nom de « tours Sarrasines » à l'époque de l'invasion arabe.



Bien sûr nous pouvons juste l'imaginer ainsi puisqu'il n'existe aucun document. Tout ce qui est sûr, c'est qu'au Moyen âge toutes les tours de guet étaient conçues de cette manière et la nôtre précisément date de cette époque

Le donjon en pierre a gardé la forme quadrangulaire des tours en bois car les madriers des charpentes s'assemblent naturellement à angle droit. Les donjons circulaires constitueront dès le XIII^e siècle les donjons de la troisième génération.

De dimensions modestes, 4m x 5m, la tour est construite de moellons et de pierres taillées. La porte ogivale qui donne accès à l'intérieur se situe à près de 8 mètres du sol ; il fallait donc une échelle pour y pénétrer, qu'on pouvait retirer après installation. La tour approche les 18 mètres de hauteur répartis sur quatre niveaux. Mais étant donné l'exiguïté des lieux, il serait douteux de songer à des pièces habitables à ce qui ne serait qu'un point haut pour la surveillance du site, à la limite pour un repli en cas d'attaque surprise.

Aux invasions sarrasines ces tours servent de refuge aux habitants.

Les tours à signaux sont des éléments défensifs médiévaux destinés à faire transiter une information d'un lieu à un autre.

Connu et employé des romains, ce système fut amélioré et étendu par les carolingiens.

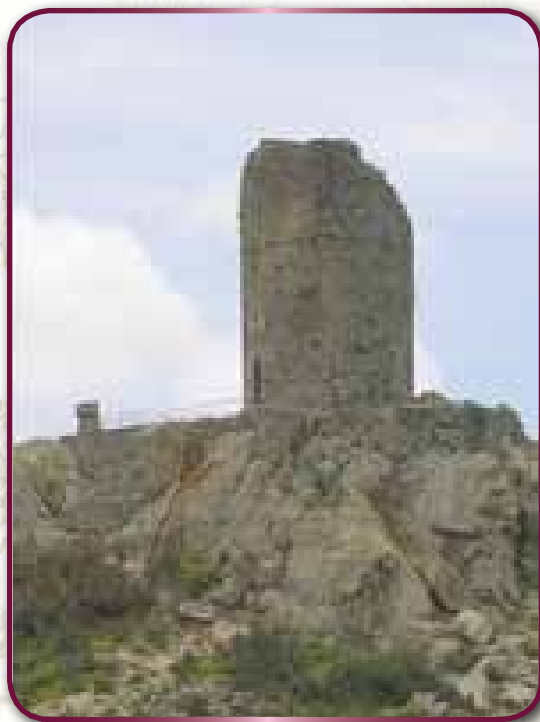
Ces tours communiquaient entre elles par un seul moyen : le feu. La journée, la fumée se voyait au loin. La nuit, c'est l'éclat du feu qui faisait office de signal.

Le feu était fait dans une cage de fer, placée en hauteur sur le sommet de la tour. Cette cage avait tendance à s'abîmer, il fallait la changer régulièrement.

La journée un seul homme montait la garde alors que la nuit la loi d'alors obligeait à avoir deux hommes.

Schématiquement on peut définir trois périodes de construction.

La **première période** est antérieure, elle date des tout débuts de l'époque carolingienne. Les tours étaient souvent de la réutilisation de celles construites par les wisigoths et les romains. L'idée générale était de faire signaler un danger.



En effet à cette époque la plaine était relativement déserte, toute la population était concentrée dans les vallées.

La **deuxième période** correspond au haut Moyen-âge, c'est à dire l'apparition des seigneuries.

Dès le X^e siècle mais plus particulièrement au XI^e, les familles plus importantes que les autres prirent l'ascendant sur les hameaux où elles résidaient, rachetant la terre. Il va se créer ainsi des «Monsieur Senyor» qui donneront des seigneurs.

Ces seigneurs dominaient plusieurs hameaux, ils avaient donc tout intérêt à construire un système de défense qui leurs soit propre, surtout qu'en ces temps lointains les guerres entre seigneurs étaient légions.

Les tours à signaux servaient donc à protéger une région relativement petite, comme une vallée étendue ou un massif montagneux.

La plupart du temps ce dispositif avait un point central, le château du seigneur. (Saint-Laurent-la-Roche)

Voici un extrait de la carte de Cassini qui montre bien La Tour de Montorient comme Système défensif du Château de Saint-Laurent-la-Roche.

La **troisième période**. Basée sur des constructions neuves, elles étaient destinées à faire descendre une information des montagnes vers la plaine où se trouvaient les châteaux.

Les tours étaient donc placées sur des cols ou des pics de façon à ce que du château on puisse voir la partie haute de la tour. Les tours de la troisième génération deviennent RONDES.



INFOS PRATIQUES

INSTITUTIONS

Mairie 03 84 47 41 92
mairie.gevingey@wanadoo.fr

Secrétariat : Émilie GAUTHIER

Accueil : Corinne BOURGEOIS

Mardi : 13h30 18h00 - Mercredi : 8h00 12h00

Jedi : 14h00 18h00

Permanence Adjoints - Jeudi : 18h30 20h00

Permanence Maire - Samedi : 14h00 17h00

Communauté de Communes du Val de Sorne
Macornay 03 84 87 02 88

Secrétariat : Sandrine LEVEQUE

Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h45 à 13h15

ENFANCE

École maternelle de Gevingey
Mylène DERRIENNIC 03 84 43 29 71

Écoles primaires de Cesancey
cycle II : Céline JANODET : 03 84 25 03 11
cycle III : Anne-Pierre VAN RENSBERGEN : 03 84 25 14 29

Accueil de loisirs : 06 87 70 96 51
Vacances scolaires du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30
Périodes de scolaires : mercredi de 12h00 à 18h30

Accueil périscolaire et restaurant scolaire : 03 84 43 32 51
Tous les jours d'école : 07h15 à 09h00
Tous les jours d'école sauf le mercredi :
12h00 à 14h00 / 17h00 à 18h30

Temps d'Activités Périscolaires : 06 86 63 33 97
Périodes scolaires : lundi et vendredi après-midi

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral en date du 24 janvier 1991, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

URGENCES

Pompiers 18 (Portable)112

Gendarmerie 17

SAMU 15

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL - Lons le Saunier :
03 84 35 60 00

CLINIQUE DU JURA - Lons le Saunier : 03 84 35 16 00

CENTRE ANTI-POISON - Lyon : 04 72 11 00 15

Infirmières

Ludivine CHAMBERLAND : 03 84 47 33 95

Ingrid PIANI : 03 84 47 33 95

INFOS PRATIQUES

La Poste
Relais postal - Gevingey
La Mie Gevingeoise : 03 84 25 89 55

contact@lamiegevingeoise.com

Du mardi au samedi : 6h30 - 13h et 15h30 - 19h30

Dimanche : 6h30 - 12h30

La Poste - Montmorot 03 84 47 17 56
du lundi au vendredi : 14h-18h30 - le samedi : 8h30-11h30

EHPAD La Châtelaine de Montmorot 03 84 47 17 34

PRODESSA - Antenne Lons-le-Saunier 03 84 86 28 00

SICOPAL - Lons-le-Saunier 03 84 24 83 99

EDF - GDF - Lons le Saunier 03 84 35 21 21

France Telecom - Lons le Saunier 10 14

Impôts
Hôtel des impôts - Lons le Saunier 03 84 43 46 00
Trésorerie principale - Lons-le-Saunier 03 84 35 85 00
Trésorerie principale - Beaufort 03 84 25 02 82

Syndicat des Eaux et de l'assainissement
Eau : 03 84 25 07 05
Assainissement : 03 84 25 06 91
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ramassage des ordures :
SICTOM 03 84 86 16 16
Poubelles grises tous les vendredis dès 5h00
Poubelles bleues tous les 15 jours (semaine N° impairs)
les vendredis dès 5h00
Déchetterie la plus proche : Messia-sur-Sorne 03 84 43 94 58
du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30 (18h30 en été)

TRANSPORTS

Conseil Général du Jura - Direction des Transports
03 84 87 35 29
www.jurago.fr

Voir les horaires page ci-contre

**Pensez également
covoiturage !**

Plateforme internet



www.juracovoit.fr



IL ETAIT UNE FOIS GEVINGEY...

